



MODALITES DE SELECTION COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME

Saison 2024

ROUTE

(Mis à jour le 12/02/2024)

Table des matières

1. Généralités	3
2. Modalités de sélection Dames	4
2.1. U15 – 17 W	4
2.1.1. Détections et évaluations.....	4
2.1.2. Stages	4
2.1.3. Championnat de France	4
2.2. U19 W.....	5
2.2.1. Détections et évaluations.....	5
2.2.2. Stages	5
2.2.3. Championnat de France	5
2.3. U23 W.....	5
2.3.1. Détections et évaluations.....	5
2.3.2. Stages	5
2.3.3. Championnat de France	5
2.4. Elites W.....	6
2.4.1. Championnat de France Elites.....	6
2.5. Informations diverses.....	6
3. Modalités de sélection Hommes.....	7
3.1. 17 M	7
3.1.1. Détections et évaluations.....	7
3.1.2. Stages	7
3.1.3. Championnat de France	7
3.2. U19 M.....	8
3.2.1. Détections et évaluations.....	8
3.2.2. Stages	8
3.2.3. Coupes de France	8
3.2.4. Championnat de France	8
3.3. U23 M.....	9
3.3.1. Championnat de France	9
3.4. Elites M.....	9
3.4.1. Championnat de France Elites.....	9
3.5. Informations diverses.....	9
4. Postuler à une sélection	10
5. Projet Nolio by FFC.....	10

1. Généralités

Afin d'être performant lors du Championnat de France ou des autres courses dont la participation est sur sélection, il est fortement recommandé de participer à des épreuves d'un niveau proche de cette compétition, d'une part pour évaluer son niveau par rapport aux adversaires (autres que franciliens...), et d'autre part de « travailler » sur un niveau d'intensité plus élevé que sur les compétitions régionales. De plus, le choix de ces compétitions doit prendre en compte les spécificités de l'objectif (dénivelé, type de circuit, distance...).

Les quotas pour les Championnats de France de l'Avenir sont les suivants :

- W (toutes catégories) : Quotas libres + 1 en CLM U15-17 W
- U17 M : 12 sportifs + 1 en CLM
- U19 M : 15 sportifs
- U23 M : 15 sportifs

L'ETR ne sera aucunement dans l'obligation de sélectionner le nombre maximum de quotas.

Ils seront basés sur :

1. La condition physique, la marge de progression et l'évolution du niveau de forme de l'athlète au cours de la saison
2. Les aptitudes physiques, techniques, tactiques par rapport au parcours et aux spécificités de l'épreuve
3. L'engagement à respecter le rôle défini lors de la sélection
4. Les résultats obtenus lors de compétitions références (courses d'un niveau proche d'un championnat de France ou de la course en question)
5. La capacité à s'intégrer au collectif (coureur et encadrement du coureur)

Le Comité Régional demande de candidater via un questionnaire présent à la fin de ce document et l'Equipe Technique Régional ne sera pas tenue de respecter les quotas à disposition.

L'hébergement et la restauration sur les Championnats de France de l'Avenir est à la charge des sportifs. L'hébergement et la restauration sur les manches de la Coupe de France U19 M sera refacturé aux clubs des sportifs.

Par ailleurs, l'Equipe Technique Régionale pourra utiliser divers processus ainsi que l'application Nolio by FFC afin de suivre les collectifs identifiés.

C'est après consultation d'un groupe de travail mis en place par la Commission Régionale Route que la communication de la sélection sera faite.

2. Modalités de sélection Dames

Cadres techniques référents :

Julien CHABA (Réfèrent Route U15-17 W et U17 M) – 06 73 25 54 65 – julienchaba.fcc92@gmail.com

Arnaud VERHOOGHE (Réfèrent Route U19 W et U23 W) – 06 86 23 93 49 – arnovhe@hotmail.com

2.1. U15 – 17 W

2.1.1. Détections et évaluations

La détection/évaluation au sein du Comité Régional doit permettre d'identifier les potentiels, pour ensuite les accompagner vers le haut niveau.

Pour cela, un 1er niveau de détection est effectué au niveau départemental via des tests physiques généraux sur la période janvier/mars. Les meilleurs profils pourront ensuite être convoqués pour une évaluation des différentes qualités physiques via des tests de puissance.

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers pourront être réalisés durant les vacances d'avril. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

2.1.2. Stages

Des stages pourront potentiellement être réalisés.

2.1.3. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les manches de la Coupe de France U15 W – U17 W des départements (participation obligatoire)
- Les manches de la Coupe de France U15 W – U17 W des départements des autres zones
- Les épreuves d'un niveau inter-régional
- Le Championnat Régional
- Les épreuves régionales
- Les résultats des tests de détection régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Concernant la sélection pour le contre-la-montre, elle sera effectuée sur trois épreuves :

- CLM individuel de la Coupe de France des Départements : 23 mars et 20 avril 2024
- Championnat Régional CLM individuel : 14 avril 2024

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeure (blessure, travail pour un leader...).

2.2. U19 W

2.2.1. Détections et évaluations

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers pourront être réalisés durant les vacances d'avril. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

2.2.2. Stages

Des stages pourront potentiellement être réalisés.

2.2.3. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les compétitions majeures (Coupe de France, course Elites Nationale)
Participation aux Coupes de France obligatoires
- Les Championnats Régionaux
- Les résultats des tests de détection régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

2.3. U23 W

2.3.1. Détections et évaluations

Dans un but d'accompagnement, les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers seront ouverts au U23 W qui souhaitent les passer. Une demande auprès du Comité d'Ile de France (iledefrance@ffc.fr) devra être formulée.

2.3.2. Stages

Des stages pourront potentiellement être réalisés.

2.3.3. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les compétitions majeures (Coupe de France, course Elites Nationale)
Participation aux Coupes de France obligatoires
- Les Championnats Régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en*

échappée, etc...

Toute sportive des Collectifs France des disciplines de la Route, Piste Endurance, VTT XCO et Cyclo-cross ou avec un statut professionnel pourra être ajoutée à la sélection même si elle ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

2.4. Elites W

2.4.1. Championnat de France Elites

Participations club pour les N1 et N2 qualifiées et les équipes professionnelles comme inscrit dans le règlement.

2.5. Informations diverses

Un contact est mis en place avec les différentes équipes et tout contact peut être fait via les référents : arnovhe@hotmail.com et julienchaba.ffc92@gmail.com.

Il est demandé aux coureuses des catégories U15 W, U17 W et U19 W (facultatif pour les U23 W) d'envoyer un résumé de leurs courses aux cadres référents après chaque compétition. Les cadres des équipes peuvent également envoyer leurs retours.

3. Modalités de sélection Hommes

Cadres techniques référents :

Julien CHABA (Réfèrent Route U15-17 W et U17 M) – 06 73 25 54 65 – julienchaba.fcc92@gmail.com

Philippe VULGAIRE (Réfèrent Route U19 M et U23 M) – 06 01 10 18 24 – edme971@outlook.fr

Marc GILSON (Co-réfèrent Route U19 M et U23 M) – 06 50 92 10 33 – kalyflo@bbox.fr

3.1. 17 M

3.1.1. Détections et évaluations

La détection/évaluation au sein du Comité Régional doit permettre d'identifier les potentiels, pour ensuite les accompagner vers le haut niveau.

Pour cela, un 1er niveau de détection est effectué au niveau départemental via des tests physiques généraux sur la période janvier/mars. Les meilleurs profils pourront ensuite être convoqués pour une évaluation des différentes qualités physiques via des tests de puissance.

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers pourront être réalisés durant les vacances d'avril. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

3.1.2. Stages

Des stages pourront potentiellement être réalisés.

3.1.3. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les manches de la Coupe de France U17 M des départements (participation obligatoire sauf décision exceptionnelle de non-représentation du CDC)
- Les épreuves d'un niveau inter-régional
- Le Championnat Régional
- Les épreuves régionales
- Les résultats des tests de détection régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Concernant la sélection pour le contre-la-montre, elle sera effectuée sur deux épreuves :

- CLM individuel de la Coupe de France des Départements : 20 avril 2024
- Championnat Régional CLM individuel : 14 avril 2024

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

3.2. U19 M

3.2.1. Détections et évaluations

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers pourront être réalisés durant les vacances d'avril. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

3.2.2. Stages

Des stages pourront potentiellement être réalisés.

3.2.3. Coupes de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Courses U19 M UCI (type Bernaudeau Junior)
- Courses U19 M Nationales (type Boucles de Seine-et-Marne)
- Les CLM des courses Nationales (type Route d'Eole)
- Courses régionales de niveau Open 1 minimum

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

3.2.4. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Coupes de France
- Courses U19 M UCI (type Bernaudeau Junior)
- Courses U19 M Nationales (type Boucles de Seine-et-Marne)
- Les CLM des courses Nationales (type Route d'Eole)
- Courses régionales de niveau Open 1 minimum
- Les Championnats Régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

3.3. U23 M

3.3.1. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les compétitions majeures (Coupes de France, course Elite Nationale)
- Les Championnats Régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Tout sportif des Collectifs France des disciplines de la Route, Piste Endurance, VTT XCO et Cyclo-cross ou avec un statut professionnel pourra être ajouté à la sélection même s'il ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

3.4. Elites M

3.4.1. Championnat de France Elites

Participations club pour les N1, N2 et N3 qualifiées et les équipes professionnelles comme inscrit dans le règlement et sauf modification du règlement par la FFC.

3.5. Informations diverses

Un contact est mis en place avec les différentes équipes et tout contact peut être fait via les référents : edme971@outlook.fr, julienhaba.fcc92@gmail.com et kalyflo@bbox.fr .

Afin de faciliter le travail d'identification du collectif U17 M, il sera demandé à chaque Comité Départemental de communiquer la liste des coureurs U17 M licenciés au sein du CDC.

Il est demandé aux coureurs des catégories U17 M et U19 M (facultatif pour les U23 M) d'envoyer un résumé de leurs courses aux cadres référents après chaque compétition. Les cadres des équipes peuvent également envoyer leurs retours.

Les remplaçants peuvent être désignés titulaires à tout moment à partir de l'annonce de la sélection, pour plusieurs raisons : blessures, autres contraintes, comportement répréhensible.

4. Postuler à une sélection

Le Comité Régional demande de candidater à toute sélection Route via le questionnaire présent ci-dessous :

**Lien pour postuler à une
sélection (toutes catégories)**

5. Projet Nolio by FFC

Depuis fin 2023, la FFC et NOLIO sont partenaires pour développer ensemble le nouvel outil numérique des clubs pour le suivi de l'entraînement de leurs licenciés, et la gestion de leurs collectifs. Cet outil puissant, sera le support du suivi des progressions des jeunes cyclistes et de la détection des potentiels. Un outil pour les clubs, pour les entraîneurs et éducateurs, pour les sportifs.

Plus d'informations sur ce projet : [CLIQUER ICI](#)

Dans ce cadre, l'ETR utilise cet outil et les cadres techniques référents pourront demander à certains sportifs d'intégrer les collectifs régionaux mis en place sur cette plateforme d'entraînement. Aucun entraînement ne sera divulgué et l'ETR aura simplement un droit de regard sur les données des sportifs. Des échanges pourront être réalisés à l'initiative des entraîneurs

Mis à jour le 12/02/2024



CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME

/// Président José GOUERE – j.gouere@ffc.fr ///
/// CTS – Manager Technique Territorial Oscar MEYER – o.meyer@ffc.fr ///
/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///

Comité d'Ile de France de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180
01 81 88 08 36